

Présentation par J.Pestre et M. torrents de l'objectif du groupe NFI

S'appuyer sur ce qui existe, ne pas empiéter sur le domaine de l'expertise et reconnaître les travaux faits par ailleurs. L'objet est de traiter la rénovation thermique des logements.

Une série d'auditions aura lieu le 26 février 2014 : Copropriétés, USH, architectes, Eskal,...

Le groupe NFI est un groupe compact pour traiter de la rénovation énergétique sur les deux composantes active et passive. Regrouper la richesse du tissu industriel français. Présentation de la structure de travail.

Auditions : UNTEC, ANAH, Ademe, BPCE, industriels

L'état doit créer les conditions de réussite de la filière et les industriels doivent se prendre en charge.

6 recommandations alliant le court terme et pour le long terme :

1. **J'éco rénove, je rénove** → orientation importante, le particulier rénove pour améliorer son habitat et rajoute parfois des éléments liés à l'énergie. parler de la rénovation énergétique est restrictif il faut cibler « la rénovation à laquelle on rajoute un ou des éléments de type thermique ». Par exemple quand on refait un toit + isolation. Il est peu fait état de la partie active dans les rénovations, pas de fléchage il faudrait privilégier les actions passives puis la partie génération. Changer le paradigme avec des aides à périmètre constant. Il faut flécher différemment les aides. L'artisan a du mal à s'y retrouver, attentisme sur la loi, complexité effroyable des aides.

Réaction de la salle : accord de la salle intervention de J.Gatier ; quelles sont les conséquences qu'on en tire. De craignez-vous pas d'augmenter les freins en élargissant le champ. Il ne faut mettre un cataplasme sur une jambe de bois et cela s'appelle rénover. Rénover ou restaurer doivent être les termes. La dynamique existe et le sujet rentre dans les esprits, sur le principe on ne peut qu'être d'accord. Il faut que l'artisan ait la prise de conscience, comment le faire.

2. **Faire du RGE la colonne vertébrale de la rénovation** → pas d'aide publique Eco PTZ et CIDD sans RGE. RGE vaut validation pour les banques. Mise en place d'audits et de contrôle. Pas de report. Il faut accélérer les RGE. Ne pas modifier et complexité apr des annonces successives, attendre que la mayonnaise prenne. Il faut accepter que les progrès des RGE soient par étape. Il faut communiquer de façon récurrente par tous les professionnels.

Ajouter les négoce dans le circuit RGE car c'est un point de RDV régulier. faire les stages chez les négoce permet d'accélérer la formation Feebat. Faciliter la formation avec l'aide des industriels (maquettes, salles d'expo, documentation dédiée didactique). La confiance de l'utilisateur est importante et la qualité des produits est primordiale. Il faut des produits conformes aux normes et reconnaissables, la traçabilité et la qualité ne doivent pas être sacrifiés. Le RGE est fait pour améliorer cela y compris de conserver la confiance du marché. La chaîne doit être de qualité. Il faut que les négoce mettent en place dans les factures la référence de la qualité des produits. C'est le rôle de la filière. Si on le décide on peut améliorer. Il y aura d'autres formations plus parfaites mais il faut faire monter en compétence la masse des artisans pour pouvoir après les suivre. Soyons pragmatiques. Dans les deux ans qui viennent soyons sages ne rajoutons rien, le marché est trop compliqué et déprimé allons au bout du RGE puis après on continuera une deuxième phase.

Réaction de salle : prenez-vous en compte l'ensemble de la traçabilité. Ademe : RGE est une marque de qualité il faut faire en sorte que la formation des distributeurs doit être qualifiante. Il faut reconnaître le rôle et il faut être la terminologie. Maugard précise qu'il s'agit d'élargie la qualification feebeat aux actions des négoce. Le feebeat est ouvert depuis 3ans et maintenant dans des chaînes de magasin on forme des artisans mais il faut former aussi les employés des magasins. Le problème pour le particulier est d'être sûr que les économies sont au RDV notamment en structurant une vraie filière de l'exploitation. Réponse oui il faut mais avec un indicateur simple et parlant : €/m². Y aura-t-il un engagement de la filière avec l'Etat ? Aura-t-on un niveau suffisant d'entreprises pour répondre à la demande ? Le rythme actuel est de 1000 demandes RGE par mois, il faut tenir l'échéance du 1° juillet.

3. **Accentuer la simplicité et la lisibilité des aides aux ménages** → s'engager à ne pas faire évoluer les dispositifs avant 2017. Augmenter le panier des combinatoires. Harmoniser les TVA. Conserver le dispositif DPE à court terme avant de la faire progresser qualitativement ensuite.

Mettre en place une grille de bouquets de travaux harmonisée ? élargie et bonifiée des performances dès 2015 sur la proposition NFI. Présentation de la grille. Sur le DPE, il n'est pas parfait mais il est connu même s'il n'est pas juste, il agit sur la valeur verte du logement. Ne cherchons pas une révolution. On l'améliorera après 2015. A moyen terme une TVA unifiée pour les travaux de rénovation bonifiée et étendue jusqu'à un certain quota de CEE. Rendre possible explicitement la possibilité de travaux par étape sans pénalisation des aides. Simplifier les dispositifs à enveloppe globale inchangée (CIDD/EcoPTZ/prêts garantis).

Sur le long terme remise à plat des financements : clarifier le partage des rôles public-privé pour le financement. Réserver les fonds publics sur la précarité et généraliser le financement privé de type prêt immobilier sur long terme adossé sur un fond de garantie CDC. Autoriser le déblocage du Plan épargne logement pour les travaux de rénovation avec efficacité énergétique. Considérer la possibilité d'inclure les rénovations globales lourdes comme cas de déblocage d'épargne salariale. Le NFI a choisi pour l'instant de ne pas aller vers un choc mais de travailler à la crédibilité de la profession pour pouvoir négocier après.

Réaction : DPE est uniquement demandé lors des cessions, on ne peut pas valoriser qq'un qui fait un DPE pour faire le point de son logement ? Réaction sur le DPE il faut le réviser. Concernant la TVA il ne faut pas aller vers un taux unique. Pourquoi ne pas au contraire y aller plus vite ? Pourquoi ne pas créer un choc d'envie et une base fiscale ? L'éco PTZ prévoit la TVA 5,5% alors que pour les CEE on est RT 2005 et la TVA est alors de 20% (faux interlocuteur mal renseigné). 2017 les travaux par étapes, n'est pas trop loin ? Il faut accélérer.

4. **Enoncer une ambition à atteindre par étape** → ambition 2050. Enoncer clairement, rapidement et fortement un horizon 2050 auquel tous les bâtiments devraient avoir atteint une classe A ou B de DPE. C'est anachronique de voir des maisons épaves sans mode d'emploi sans contrôle sans maintenance. Une telle annonce a le mérite d'ancrer les esprits sur l'objectif. Faire entrer dans la loi de transition énergétique l'obligation de rénovation thermique quand on touche à la façade ou les toitures.

Publier les conditions de mise en œuvre de l'obligation de rénovation des bâtiments tertiaires. Faire évoluer le DPE vers un DPE+ puis pour les grosses opérations aller vers l'audit. Fiabiliser les diagnostiqueurs. Mettre l'accent sur le DPE comme un outil de programmation. Aller vers le carnet de santé. Passer au numérique tenu par un tiers de confiance. Le passeport intègre les autres aspects comme termites, gaz, ...la qualité de l'air, le confort, la régulation...permettre d'enregistrer les travaux réalisés.

Pour le long terme : Inciter fortement sans obliger → la classe G doit disparaître à 2020 (la précarité à part). Agir pour valoriser la valeur verte. A la mutation ou à la location. Mettre en place un mécanisme doux possibilité de retarder les travaux mais avec un système de bonus/malus sur taxe habitation ou foncière ou droit de mutation.

Réaction : on a 40 ans pour faire c'est court, plus de la majorité du parc est construit. Prendre le mot audit global pour aller directement vers des équipes de MO compétents notamment pour les copropriétés. Concernant le contrôle a posteriori l'indicateur €/m² a-t-on penser à faire un indicateur en fixant le point de départ.

M.Muller €/m² est plus lisible pour le particulier, pourquoi ne pas accélérer sur ce point. On peut aussi compter en énergie finale et non pas en primaire. Le DPE avec ou sans vente devrait être obligatoire car le particulier a besoin de savoir. Le DPE+ par maquette numérique c'est possible.

Renforcer le leadership mondial Rénovation 3.D → regrouper les acteurs BIM France. Créer un écosystème français qui puisse concevoir un outil scan3D portatif (métrage, calepinage, devis, commande...) créer un écosystème industriel français qui puisse concurrencer les grands éditeurs de logiciels 3D soit construire une brique d'applications dédiées propres aux problématiques de la rénovation. Mener la bataille de la norme pour ouvrir l'exportation.

Mettre au point un méta langage pour un équipement positionné entre compteur et les équipements de la maison pour qu'ils communiquent entre eux.

Réaction salle/ BIM France c'est média construct. Eskal l'a mis au point, c'est une révolution nécessaire comme pour l'automobile. Il faut des configurateurs, la colonne vertébrale c'est bien le système d'information. Pour la formation, on a aussi travaillé car les jeunes il y en a dans les entreprises et l'informatique est naturel pour eux. Ce n'est pas si simple de passer du scan 3D à la construction on travaille. Quand on achète une maison aujourd'hui tous les documents sont numérisés puis quand on pas chez le notaire tout est à nouveau papier. P.Ponthier, il est extrêmement urgent, le CEN s'empare du sujet, il faut que la France se mobilise il faut des experts dans la commission de normalisation. La filière doit se prendre en charge.

5. **Des industriels et négoce qui s'engagent**→ un cercle d'industriels et négoce qui s'engagent pour la rénovation. Créer une structure juridique de type SA d'intérêt général (FSC, eco emballage...) placer dans un même cercle les décideurs, prendre en main la filière. Campagnes de communication ciblées produits vers le grand public. Trop simplifier les réglementations et normalisation peut entraîner des effets inverses. Développer des plateformes régionales d'échange (technique...)Travailler la chaîne de valeur, la logistique en particulier, et les synergies pour faire baisser les coûts. Développer des pilotes en commun. Valider les meilleures pratiques régionales. Régionaliser les bouquets de travaux pour prendre en compte els spécificités climatiques. Mise en évidence des risques de doublon (labo, pôle de compétitivité... l'idée ce n'est pas une couche en plus, c'est de se mettre ensemble pour continuer à travailler sur des critères de performances (chiffre d'affaire, nombre de rénovations annuelles, niveau de performance globale des prestations ...critères) ce n'est pas un syndicat ni un club.

Réaction salle : c'est par le SAV que la filière automobile s'est industrialisée, il faudrait les rencontrer. Isover pourquoi ne pas aller plus loin en mettant des entreprises dans le système ? Travailler à l'adaptabilité des systèmes et produits à l'existant. CNOA, les architectes ne sont pas cités il faut que ce soit par eux que cela passe. Oui mais comment ? pour des réno de 5000€ ? de 30000€ ?

il existe le club d'amélioration de l'habitat qui est à disposition pour travailler. Il serait intéressant de continuer le travail du NFI sur la copropriété, sur les services la partie avale de la maintenance est importante et la Fedene demande d'être associée. La synergie si on veut placer les artisans au cœur il faut leur fournir des outils 3.0 pour gérer leur chantier y compris les aides , les documents administratifs... il faut que les artisans se parlent sur un chantier de rénovation les RGE doivent communiquer. Il faut mettre à dispositions des outils ...

CSTB rappelle qu'il a existé la fondation énergie positive a bien fonctionné et on pourrait faire un programme national de recherche.

Rendre homogène les CEE avec les aides , simplifier les formulaires.